



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

AR PREFECTURE

016-251602595-20180124-DELIB10-DE
Reçu le 30/01/2018

Comité Syndical du 24 janvier 2018

Délibération n°10/2018

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT et le vingt-quatre janvier à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 10 janvier 2018.

Membres présents : Messieurs François Bonneau, William Jacquillard, Didier Villat, Samuel Cazenave, Xavier Bonnefont et François Elie.

Mesdames Martine Pinville, Stéphanie Garcia, Annette Feuillade, Elisabeth Lasbugues, Jeanne Filloux, Catherine Parent, Florence Pechevis et Fabienne Godichaud.

Membres absents ou excusés : Messieurs Mathieu Hazouard, Daniel Sauvaitre, François Nebout, Didier Jobit, Jean-Hubert Lelièvre, Jacques Chabot, Jérôme Sourisseau, Philippe Bouty, Jean-François Dauré et Frédéric Sardin.

Membres consultatifs présents : Messieurs Daniel Braud et Andreas Koch. Madame Anne Frangeul.

Membre consultatif absent excusé: Madame Cécile François.

Objet : Videogame Executive Forum (VEF)

Du mercredi 11 au vendredi 13 avril 2018, le Pôle Image Magelis organise la septième édition du VEF qui devient le « Videogame Executive Forum » à Angoulême.

Avec cette nouvelle formule, le Pôle Image a pour ambition de réaliser un événement attirant plus les décideurs du secteur du jeu vidéo et favorisant les rencontres avec l'écosystème local.

Cette évolution est pilotée avec le Syndicat National du Jeu vidéo (SNJV), prestataire du Pôle Image, et titulaire de la mission de programmation, d'animation et de promotion de l'événement, attribuée via un marché passé selon une procédure adaptée.

Cet événement annuel est l'occasion, pendant 2 jours de conférences, d'ateliers, de keynotes et de networking, de traiter des tendances des nouveaux marchés, des dispositifs de financement des entreprises et des productions dans l'industrie du jeu vidéo, de stratégie, de prospective d'intelligence artificielle et plus encore...

Le programme, en cours d'élaboration, rassemblera des intervenants de qualité sur les différents thèmes abordés. Des keynotes de début et de fin programme seront animées par des intervenants de renom.

Les partenaires pour cette édition sont : le SNJV, le CNC avec qui nous avons signé une convention de coopération depuis 2016 et le Cnam-Enjmin qui nous accueille dans les locaux du Nil. D'autres partenaires pourront venir compléter cette liste non exhaustive.

Un site internet dédié à l'événement a été créé. Il contient le programme de l'édition passée, les intervenants participants inscrits et programme de l'édition 2018 ainsi qu'un formulaire d'inscription.

Son adresse : <http://www.videogame-executive-forum.com/>

Les inscriptions pour l'édition 2018, via le formulaire d'inscription en ligne, seront ouvertes au 1^{er} février.

Contrairement aux années précédentes, et afin de mieux valoriser l'événement, il vous est proposé de rendre payant l'accès au VEF.

La politique tarifaire proposée pour le VEF 2018 est un tarif de base de 260 euros comprenant les déjeuners et les diners ainsi que l'accès à l'ensemble des ateliers et conférences pendant les deux jours, avec un tarif « Early Bird » jusqu'au 28 février 2018 de 180 euros.

Un tarif préférentiel « Early Bird » de 120 euros est proposé pour les adhérents au Syndicat National du Jeu Vidéo. Les entreprises de Nouvelle-Aquitaine seront accueillies gratuitement.

Par ailleurs, le Pôle Image Magelis pourrait prendre en charge (directement ou par remboursement) les frais liés au transport, à l'hébergement, à la restauration et autres frais divers pour les intervenants, conférenciers et invités.

.....

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité (12 présents - 13 voix « pour ») :

- approuvent l'opération exposée ci-dessus ;
- valident le principe et approuvent la grille de tarifs d'inscription proposée pour l'édition 2018 du Videogame Executive Forum, à savoir :
 - tarif de base à 260 €, avec un tarif « Early Bird » jusqu'au 28 février 2018 à 180 euros ;
 - tarif préférentiel « Early Bird » de 120 euros pour les adhérents au Syndicat National du Jeu Vidéo ;
- considérant que les entreprises de Nouvelle-Aquitaine sont accueillies gratuitement ;
- acceptent la prise en charge (directe ou par remboursement) - par le Pôle Image Magelis - des frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et autres frais divers, des intervenants, conférenciers et invités du VEF 2018 ;
- autorisent monsieur le Président à conduire toutes les démarches et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 30 janv. 2018
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 30 janv. 2018
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 30 janv. 2018

Signé: Le Président

François BONNEAU
Président du Pôle Image Magelis

